

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE CLERMONT-LE-FORT DU 26 MAI 2015

Présents : Nicole AERN, Gérard BOUDON, Jean-Jacques CAZALBOU, Geneviève DURAND-SENDRAIL, Elisabeth GIACHETTO, Christian HUGUES, Gérald LAGACHERIE, Jean-Pierre LAGUENS,

Personnes excusées ayant donné pouvoir : Xavier BELLAMY, Leanne PITCHFORD

Ordre du Jour

1. Le compte rendu du Conseil Municipal du 7 avril 2015, après deux modifications, est approuvé à l'unanimité.

2. Le compte de gestion n'avait pas été voté lors de sa présentation le 7 avril. Il est approuvé à l'unanimité.

3. Déclaration d'intention d'aliéner sur la vente d'un terrain de 6 000 m² aux Fraysses jouxtant la maison de M. Cousturié. Les conseillers évaluent la superficie des quatre parcelles destinées à être bâties et posent la question de l'aménagement du carrefour de sortie de la rue intérieure des Fraysses sur la route départementale. Il est décidé de ne pas exercer le droit de préemption urbain à l'unanimité.

4. Annulation de deux titres sur l'exercice 2014 pour deux enfants scolarisés à Clermont alors qu'ils n'y habitent pas. Les conseillers se demandent si, une autre année, il ne sera pas possible de rencontrer les élus des communes où ils résident pour les convaincre de payer leur participation qui est de 750 € par enfant. L'annulation pour cette année est approuvée à l'unanimité.

5. Délibération concernant la modification du périmètre de compétence du syndicat intercommunal de transport des personnes âgées : la commune de Bordes-de-Rivière demande à y adhérer, celle de Saint-Rome demande à s'en retirer. Ces modifications sont approuvées à l'unanimité.

Les conseillers demandent que soit fait un bilan de l'utilité de l'adhésion à ce syndicat. Les conseillères chargées du C.C.A.S s'en chargeront.

6. Délibération concernant l'adhésion au système de ramassage des ordures ménagères proposé par le SICOVAL. Il est rappelé que les administrés ont été consultés sur cette question : 66 familles ont répondu, 38 POUR, 28 CONTRE. Un conseiller pense que la consultation n'a pas été suffisamment expliquée. L'adhésion est approuvée par 9 voix et 1 abstention.

7. Contrat proposé par le SDEHG permettant un tarif intéressant pour les fortes puissances. Gérard Boudon explique les projets de ce syndicat concernant le haut débit et l'installation de la fibre optique, installation qui pose des problèmes financiers dans les zones d'habitat dispersé. Approbation du contrat à l'unanimité.

8. L'élection partielle d'un quinzième conseiller, suite à la démission de Mme Barral, est fixée au dimanche 14 juin pour le 1^{er} tour, le 21 juin si un deuxième tour est nécessaire, de 8 heures à 18 heures. Toutes les informations sur ce scrutin plurinominal majoritaire (majorité absolue au 1^{er} tour, majorité relative au 2nd) seront affichées sur le site ou consultables à la mairie.

9. Questions diverses.

Monsieur Lagacherie fait le **point sur les travaux commencés dans l'église**. Il a demandé rendez-vous à la présidente du C.A.U.E. pour avoir un avis sur l'origine de l'humidité cause de l'arrêt des travaux. M. Malbrel, de l'entreprise de restauration, pense que l'humidité vient du sol et des murs, non du toit. Vérifier la nature et la date du crépissage des murs.

Le paiement de l'architecte, Mme Bossoutrot, a été mis en attente.

L'enlèvement de l'échafaudage semble la solution dans l'immédiat : son prix est compris dans le devis en cours. M. Malbrel fera remettre les statues et le lustre. L'église pourra être rouverte.

Christian Hugues rappelle qu'il faudra en informer le curé. Un changement de desservant est prévu à la rentrée.

La souscription organisée par la Fondation du Patrimoine dure tant que la mairie ne la clôture pas.

Geneviève Durand-Sendrail présente une **proposition d'animation pour la Journée du Patrimoine** du dimanche 20 septembre : en plus de la visite de l'église et du Fort traditionnelle à cette occasion, les Amis de Clermont proposent d'organiser une journée « *Peinture en liberté* » sur le territoire de la commune. Des contacts sont en cours

avec les animateurs de l'Association la Gleyzette de Lacroix-Falgarde pour en préciser les conditions et l'inscrire au programme officiel des Journées.

Jean-Pierre Laguens signale que le **bail d'un terrain communal** de 6 000 m² situé à La Riverotte à côté du lac est à renouveler cette année. Il propose de transformer ce bail de 5 ans en bail a commoda qui permet de garder la main sur ce terrain.

Nicole Aern, au moment où on allait lever la séance, demande : « Et **le parking de la Riverotte** ? La journée de débroussaillage du 30 mai est-elle maintenue ? Jean-Jacques Cazalbou et Jean-Pierre Laguens décident de placer des buses pour permettre à l'épaveuse d'accéder au lieu à nettoyer avant toute intervention manuelle.

La séance est levée à 21 heures 35.